

FORMATIONS MEDICALES EN APPLICATION DES REGEMENTATIONS SPECIALES OFFSHORE

Motivation :

Conformément aux règlements internationaux ISAF, la formation médicale et paramédicale fait désormais partie intégrante des connaissances que doit maîtriser un coureur transocéanique. L'ISAF définit deux niveaux de maîtrise, selon la catégorie de course. Le contenu pédagogique proposé ici par la Commission médicale FFVoile (CoMed), s'appuie d'une part sur le respect des règles définies par l'ISAF et d'autre part, sur l'expertise accumulée par les médecins membres de la Commission médicale à travers la gestion d'évènements médicaux en course.

Les deux niveaux de compétences « médicales » sont exigibles auprès d'un équipage (nombre de personnes formées variables selon la catégorie de course et la composition de l'équipage) dans les dernières recommandations ISAF (Offshore Spécial régulation-6.05 & New appendix N). Ces niveaux se réfèrent à la norme internationale STCW et sont adaptés à la course au large et à la taille des voiliers utilisés.

Le niveau 1, pour les courses de catégories 1 et 2 (réf. MoMu 1 & 2) vise à connaître les gestes de première urgence et à prodiguer des soins à bord (STCW Code A-VI/1 ou supérieur), niveau correspondant au PSC1, avec quelques compléments liés aux risques spécifiques de la navigation en mer (hypothermie, noyade, ...). Il prend l'appellation de **Premiers Secours en Mer (PSMer)** et doit à court terme être systématiquement associé, au plus tard au 1^{er} janvier 2013, au certificat ISAF actuellement délivré avec le PSC1 ou son équivalent. Le niveau 2, exigible pour les courses de catégorie 0 (réf. MoMu 0) vise à prodiguer des soins à bord (STCW Code A-VI/4). Ce niveau prend l'appellation de **Formation Médicale Hauturière (FMH)** et doit être mise en place dès l'année 2012 pour les courses de catégorie 0. Dans un premier temps, le PSMer est également proposé avec la FMH car c'est une alternative plus adaptée qu'un recyclage au PSC1. Dans les deux formations, une attention particulière est portée aux procédures d'urgences dans les cas d'hypothermie, noyade, réanimation cardio-pulmonaire avec un apprentissage aussi bien théorique que pratique. Dans les deux formations également, la capacité à solliciter une aide médicale par radiotéléphonie est certifiée.

Ces deux formations sont dispensées par des centres habilités par une commission d'habilitation créée au sein de la CoMed et composée strictement de médecins non impliqués dans ces formations. Un cahier des charges de l'habilitation règlemente les décisions d'habilitation ou de refus d'habilitation.

Enjeu pour la FFVoile :

L'obligation pour la FFVoile de mettre en œuvre les recommandations de l'ISAF, en tant qu'autorité nationale membre de l'ISAF, est renforcée par l'organisation cette année en France du Vendée Globe. A cette occasion, plusieurs situations de concurrents se présentent.

Tous les concurrents devront disposer du certificat ISAF actuel, avec PSC1 ou équivalent, le tout avec une date de fin de validité couvrant la date prévue d'arrivée de la course. Ceux pour qui la date de validité du PSC1 (valable 5 ans, comme le certificat ISAF) ne couvre pas la période considérée devront effectuer soit un recyclage du PSC1, soit bénéficier d'une formation au nouveau PSMer. Par ailleurs, ils devront présenter un certificat de formation médicale hauturière FHM ou jugé équivalent par la commission d'habilitation de la CoMed. Pour faciliter leur recyclage, la FMH 2012 intégrera le PSMer, permettant ainsi aux bénéficiaires de tout régler en un seul stage. Néanmoins, ceux qui ont suivi récemment une formation spécifique pour une course au large, certifiée par un organisateur conforme aux RSO cat.0, pourraient se voir dispenser de la nouvelle FMH par décision de la Commission d'habilitation de la CoMed si elle juge cette formation équivalente.

Tous pourraient cependant se voir inciter à suivre une formation de mise à niveau proposée par l'organisateur du Vendée Globe 2012.

La présente proposition de résolution soutenue par la CoMed permettrait à tous les concurrents de se présenter au départ du Vendée Globe en répondant aux recommandations de l'ISAF. A compter du 1^{er} janvier 2013, les stages de survie ISAF RSO ainsi que leurs recyclages tous les 5 ans, incluront le PSMer. Ils seront visés par le chargé de mission RSO de la FFVoile, par délégation du président de la FFVoile. Les FMH, donneront lieu à un certificat ISAF RSO MoMu0 visé par le président de la CoMed

La formation au PSMer sera dispensée par les Centres de survie ISAF habilités par la FFVoile (Département Habitable – RSO et Commission d'habilitation créée au sein de la CoMed) ainsi que par tout autre centre habilité par la Commission d'habilitation de la CoMed ; ce PSMer aura une durée de validité de 5 ans, correspondant à la durée de validité du certificat survie. Ce PSMer sera obligatoire en lieu et place du PSC1 au plus tard à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette formation sera incluse automatiquement dans le contenu pédagogique des stages de survie ISAF à compter de cette date ; les deux formations, survie et PSMer feront l'objet d'un même certificat délivré par la FFVoile, visé par le Président de la Fédération, et par délégation, le chargé de mission RSO.

Résolution

Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide les 4 propositions de la Commission médicale de la FFVoile (CoMed) visant à mettre en œuvre les recommandations de la Fédération internationale de voile (ISAF) pour les courses de catégories 0, 1 & 2 des Règlementations Spéciales Offshore (RSO).

- 1- **Formation médicale ISAF de premier niveau :** La FFVoile met en place une formation aux premiers secours en mer intitulée « Premiers Secours en Mer » (PSMer), conformément aux objectifs et contenus de formation définis par la Commission médicale FFVoile (CoMed), en application des RSO ISAF pour les courses de cat. 1 & 2, formation équivalente à la norme internationale référencée STCW 95 Code A-VI/1-3; cette formation est requise à compter du 1^{er} janvier 2013 pour l'obtention du certificat de survie ISAF délivré par la FFVoile ainsi que pour les recyclages correspondants obligatoires tous les 5 ans.
- 2- **Formation médicale ISAF de niveau supérieur :** La FFVoile met en place une formation médicale hauturière intitulée FMH, conformément aux objectifs et contenus de formation définis par la CoMed en application des RSO ISAF pour les courses de cat. 0, formation équivalente au certificat de norme internationale référencée STCW 95 AVI/4-2 et adapté à la course océanique. La FMH conduit à la délivrance d'un certificat d'une durée de validité de 5 ans, délivré par la FFVoile, visé par le Président de la Commission Médicale. Ce certificat est requis à compter du 1^{er} janvier 2012 pour la participation aux courses de catégorie 0 des RSO.
- 3- **Habilitation des centres de formations médicales et gestion des équivalences au PSMer et à la FMH :** La FFVoile délègue à la commission d'habilitation de la CoMed l'habilitation des centres de formations médicales de 1^{er} niveau et de niveau supérieur. Cette commission instruit les demandes sur la base du cahier des charges présenté en annexe, lequel pourra être amélioré sur décision de la CoMed. Cette commission est composée de médecins, membres de la CoMed, et ne comprends aucun responsable des centres de formations présentées à l'habilitation. Cette commission peut également valider toute formation jugée équivalente au PSMer et à la FMH, en fixant si besoin une date limite de validité de l'équivalence d'une durée inférieure à cinq ans.
- 4- **Dates d'application et périodes de transition :**
 - Le certificat de FMH ou ses équivalents validés par la CoMed, devient obligatoire dès le vote des présentes dispositions et leur mise en œuvre, en application des prescriptions de l'ISAF en vigueur au 1^{er} janvier 2012,

pour participer aux courses de catégories 0 des RSO.

- **le PSMer est obligatoirement intégré aux formations survie ISAF à compter du 1^{er} janvier 2013 ; toutefois, le PSC1 valide continue d'être accepté avec un certificat de survie ISAF au plus tard à la première date de fin de validité des deux certifications.**
- **les Centres de Survie ISAF habilités FFVoile sont invités à proposer la formation PSMer dès l'année 2012. A partir du 1^{er} janvier 2013, la formation de survie ISAF et son recyclage intègrent le PSMer.**
- **A partir du 1^{er} janvier 2016, seuls les certificats ISAF complets « survie et PSMer » seront pris en compte pour la participation aux courses de catégories RSO qui l'exigent (en catégorie 0 la FMH ou équivalent est également requis).**

* * *

**Mission formation et emploi
Commission médicale
Département Habitable
Règlementations Spéciales Offshore**

**RESOLUTION FORMATION n° 2012 – 02
Règlementations Spéciales Offshore
Formations médicales**

Annexe explicative

Situation actuelle :

6.05	Formation médicale	MoMu0
6.05.1	Au minimum un membre de l'équipage doit être détenteur d'un certificat STCW 95 A-VI/4-2 (compétence en soins médicaux), ou équivalent.	MoMu0
6.05.2	En plus de 6.05.1, un autre membre de l'équipage	MoMu0
	Au moins deux membres de l'équipage	MoMu1
	Au moins un membre de l'équipage	MoMu2
	Doit posséder un certificat de premiers secours de moins de cinq ans remplissant les exigences suivantes :	
	i) un certificat suite à une formation reconnue par une MNA, formation dont la liste est consultable sur le site de l'ISAF www.sailing.org/specialregs .	
	ii) une formation aux premiers secours STCW 95 en application de A-VI/1-3 Premiers Secours de Base ou niveau STCW plus élevé.	
6.05.3	Au moins un membre de l'équipage doit être familier avec les procédures de premiers secours, de la gestion de l'hypothermie, des noyades, de la réanimation cardio-pulmonaire, et des systèmes utiles de communication	MoMu3,4
6.05.4	Un modèle de stage de formation aux premiers secours se trouve en Annexe N.	**

Développement :

L'ISAF fixe donc deux niveaux de formations médicales :

- le niveau basique, dit «certificat de premiers secours » pour les courses de catégories 1 et 2, avec un modèle de formation adapté à la course au large donné à titre informatif en Annexe N des RSO.

La FFVoile, en s'appuyant sur son expérience, a fixé ce qui désormais devra être le contenu pédagogique des stages de formation donnant lieu à délivrance d'un «certificat de premiers secours» (voir contenu en Annexe I).

Désormais, tout en respectant les modalités de mise en œuvre décrites dans la délibération ci-dessous, ce niveau basique prendra le nom, au niveau FFVoile, de PSMer (Premiers Secours Mer).

Pour mémoire, la FFVoile n'exigeait jusqu'à présent que le PSC1 (Premiers Secours Civique niveau 1) délivré par de nombreux organismes publics et privés).

- le niveau supérieur, à savoir le certificat STCW 95 AVI/4-2, ou « équivalent » pour les courses de catégorie RSO 0.

La FFvoile, en s'appuyant sur sa grande expérience en matière de course océanique, a décidé de s'inscrire dans le «ou équivalent». La Commission Médicale, la Commission Formation, le Département Habitable (RSO), ont fixé le contenu pédagogique des stages de formation donnant lieu à délivrance d'un certificat « équivalent » aux formations STCW 95 mais adapté aux spécificités de la course océanique (voir contenu en Annexe II).

Désormais, tout en respectant les modalités de mise en œuvre décrites dans la délibération ci-dessous, ce niveau supérieur prendra le nom, au niveau FFVoile, de FMH (Formation Médicale Hauturière).

Pour mémoire, hormis le respect du très succinct ancien article 6.05.1, il n'y avait pas de formation médicale imposée pour ces courses de catégorie 0, et l'appréciation de leur nécessité était laissée à l'appréciation des organisateurs.

Conformément aux règlements internationaux ISAF, la formation médicale et paramédicale

Le **PSMer** sera dispensée par des centres habilités par la Commission d'habilitation de la CoMed, suivant les modalités fixées en Annexe. Les Centres de Formation à la Survie ISAF habilités par la FFVoile, devront intégrer la formation au PSMer au sein des stages survie ISAF. La plupart d'entre eux en ont déjà la compétence dans la mesure où le module médical de base était auparavant intégré dans les stages de survie ISAF. Ce PSMer sera intégré au stage de survie ISAF.

La **FMH** sera dispensée par des centres habilités par la Commission d'habilitation de la CoMed, suivant les modalités fixées en Annexe. Les FMH pourront être accolées à une formation au PSMer .

Annexe : CAHIER DES CHARGES D'HABILITATION DES FORMATIONS ET CENTRES DE FORMATION MEDICALE DE COURSE AU LARGE

Partie 1 : conditions d'habilitation des centres et des formations médicales

Les organismes et centres de formation qui souhaitent mettre en place une formation médicale de premier (PSMer) ou de second niveau (FMH) adressent au président de la commission médicale de la FFVoile une demande motivée précisant les noms et qualité du responsable de la formation et des intervenants, le programme détaillé de la (ou des) session(s) prévues, les moyens en particulier médicaux de formation (ateliers pratiques et enseignements théoriques), la liste des cas pratiques abordés ainsi que toute information de nature à apprécier la qualité de la formation. La formation prévoit la responsabilité d'au moins un médecin formé à l'urgence ou formateur aux situations d'urgence, sensibilisé aux contraintes de navigation à la voile.

La Commission d'habilitation des formations médicales ISAF de la FFVoile (CHFM) a pour objet d'instruire et d'habiliter. Tout refus d'habilitation, retrait d'habilitation ou suspension provisoire d'habilitation est motivée auprès du demandeur. Aucun autre recours n'est prévu qu'auprès de la CHFM elle-même.

La Commission d'habilitation des formations médicales ISAF de la FFVoile est composée de médecins membres de la Commission médicale de la FFVoile (CoMed) à l'exclusion de responsables des formations et centres de formation candidats à l'habilitation de leurs formations médicales ISAF. La liste est fixée et actualisée en tant que de besoin par le Président de la CoMed. Sa composition initiale comprend :

- Laure Jacolot,
- Jean-Yves Chauve,
- Yves Lambert,
- Antoine Grau,
- Pierre-Yves Guillemot,
- Paul Roussange.

La Commission d'habilitation des formations médicales ISAF de la FFVoile pourra s'appuyer, en tant que de besoin, sur les responsables techniques de la FFVoile, en particulier les responsables du département Habitable, de la Mission formation, le directeur du centre d'excellence national course au large de Port la Fôret et du chargé de mission RSO de la FFVoile.

Validité de l'habilitation : un an renouvelable

Centres habilités : La liste des centres habilités pour l'un et l'autre niveau de la formation médicale figure sur le site internet de la FFVoile.

Annexe : CAHIER DES CHARGES DES FORMATIONS ET CENTRES DE FORMATION MEDICALE DE COURSE AU LARGE

Partie 2 : Objectifs et contenu de la formation aux Premiers Secours en Mer (PSMer)

Objectif :

- Acquérir une formation aux gestes d'urgences adaptée aux conditions de navigation en course au large :
 - reconnaître une urgence vitale
 - évaluer le degré de gravité
 - savoir prendre en charge une pathologie d'urgence en milieu maritime

La formation dispensée par des urgentistes.

La durée est de 6h :

- Formation théorique et ateliers pratiques durée 5h
- Validation mise en situation durée 1h

Contenu :

- Connaître la chaîne des secours, sécurité, alerte
- Savoir mettre en place une protection, immobilisation, extraction du milieu
- Savoir effectuer un bilan vital : évaluer l'état de conscience, la respiration
- Savoir évaluer le degré d'urgence
- Gérer une détresse vitale, respiratoire, neurologique et circulatoire
- Gérer un arrêt cardio-respiratoire
- Gérer une victime inconsciente
- Gérer une victime d'un malaise
- Gérer une victime qui s'étouffe
- Savoir prendre en charge une hémorragie
- Savoir gérer une brûlure
- Savoir gérer un noyé
- Savoir gérer une hypothermie
- Savoir gérer un traumatisme crânien grave, un traumatisme du rachis

Contenant :

- Formateur : médecin urgentiste
- Matériel : mannequin, DSA, collier cervical, pansements compressifs, matériel d'injection, aiguilles et seringues
- Groupe : 6 stagiaires max par atelier pratique

Evaluation :

- Mise en situation pratique
- Tirage au sort d'une situation étudiée pendant la formation

Certification :

- Diplôme validé par la FFVoile
- Enregistré à la FFVoile
- Durée de validité 5 ans (norme STCW95)

Programme type :**MODULES DETRESSES ET URGENCES VITALES**

Présentation de la formation et des objectifs

1 – PRESENTATION DE LA CHAINE DES SECOURS ET AIDE MEDICALE URGENTE 20 min : CCMM, CROSS, SAMU, Télémédecine, Organisation médicale en course, Dossier médical ;

2 – BILAN VITAL : Identification d'une détresse neurologique, respiratoire et circulaire, Evaluation du degré d'urgence, Gestion de la détresse vitale, Alerte, Protection, immobilisation, Extraction du milieu ;

3 – LA VICTIME PRESENTE UN MALAISE

Bilan vital (**durée 20 min**) :

- ✓ Savoir évaluer l'état de conscience (questionnaire, réponse aux ordres simples)
- ✓ Savoir évaluer l'absence ou non de respiration (fréquence respiratoire, mouvements du thorax, coloration), gasp
- ✓ Savoir rechercher le pouls (radial, fémoral, carotidien)
- ✓ Atelier pratique simulation sur volontaire et/ou mannequin

La victime est consciente et respire (**durée 5 min**) :

- ✓ Savoir évaluer la nécessité de dégagement pour protection (menace directe eau, incendie, etc...)
- ✓ Savoir évaluer la possibilité de dégagement (absence de traumatisme de la colonne vertébrale ++)
- ✓ Discussion et simulation

La victime est inconsciente et respire (**durée 15 min**) :

- ✓ Mise en position latérale de sécurité (PLS)
- ✓ Sécurisation des voies aériennes
- ✓ Démonstration et atelier pratique sur stagiaires

La victime est inconsciente et ne respire pas (**durée 60 min**) :

- ✓ Faire le diagnostic d'arrêt cardio-respiratoire (ACR) et comprendre l'urgence absolue des manœuvres à entreprendre
- ✓ Désobstruction des voies aériennes
- ✓ Technique du Massage Cardiaque Externe (MCM) et Bouche à Bouche (BAB) chez l'adulte
- ✓ Démonstration et simulation sur mannequin
- ✓ Information sur le Défibrillateur Automatique (DAE)

4 – LA VICTIME SAIGNE ABONDAMMENT (**durée 10 min**)

- ✓ Apprécier les signes de gravité d'une hémorragie
 - ✓ En cas de plaie savoir distinguer une hémorragie artérielle et une hémorragie veineuse
 - ✓ Savoir distinguer une hémorragie interne d'une hémorragie externe
 - ✓ Saignement extériorisé : hémorragie externe (**durée 30 min**)
-
- ✓ Savoir faire un pansement local compressif
 - ✓ Savoir faire un point de compression à distance (principaux points de compression, technique)
 - ✓ Savoir mettre en place un garrot (technique gestion du garrot)
 - ✓ Démonstration et simulation sur stagiaires et mannequins
-
- ✓ Saignement non extériorisé hémorragie interne (**durée 10 min**)
-
- ✓ Principales hémorragies internes et cause (crâne, thorax, abdomen, cuisse)
 - ✓ Causes principales coup de bête, plaies par armes blanches, chute, fracture du fémur
 - ✓ Rappel des signes de gravités d'une hémorragie interne
-
- ✓ Crâne : Hématome extradural
-
- ✓ Notion d'intervalle libre de perte de connaissance initiale
 - ✓ Notion de réactivité capillaire
 - ✓ Conduite à tenir rappel, surveillance neurologique, mise en situation

- ✓ Thorax et abdomen (**durée 45 min**)
- ✓ Que faire en cas de plaie par arme blanche ?
- ✓ Dans quelle(s) position(s) maintenir la victime dans l'attente des secours ?
- ✓ Utilité de la mise en place d'une perfusion veineuse, pose d'un cathon
- ✓ Démonstration sur mannequin et mise en situation concrète

- ✓ Hémorragie interne au niveau de la cuisse, fracture du fémur (**durée 30 min**)

- ✓ Savoir repéré les signes d'une fracture du fémur et de l'hématome qui en résulte (déformation de la jambe, augmentation du tour de cuisse,)
- ✓ Savoir mettre en place une « traction d'immobilisation de la fracture » afin de réduire la douleur et l'hémorragie
- ✓ Démonstration sur mannequin et stagiaire, mise en situation concrète

5 – LA VICTIME S'ETOUFFE

- ✓ Elle a avalé un corps étranger (**durée 20 min**)

- ✓ Signes d'épuisement respiratoire
- ✓ « claque des dents »
- ✓ Manœuvre de heimlich par compression abdominale chez l'adulte
- ✓ Simulation sur stagiaire, entraînement par binôme

- ✓ Par choc allergique grave œdème de Quincke (**durée 15 min**)

- ✓ Signes d'un œdème de Quincke
- ✓ Traitement médical par injection épinéphrine
- ✓ Manœuvre de sauvetage ultime démonstration de la crycotomie (à utiliser également pour corps étranger en cas d'échec des manipulations décrites ci-dessus)

6 – LA VICTIME S'EST BRULEE GRAVEMENT (**durée 40 min**)

- ✓ Apprécier la gravité d'une brûlure en fonction de la profondeur, de la localisation et de la surface touchée
- ✓ Savoir calculer le pourcentage de la surface brûlée
- ✓ Conduite à tenir devant une brûlure grave et connaître les principales conséquences sur l'organisme d'une brûlure

- ✓ Traitement local (asepsie, pansement) et général (douleur, antibiotique)
- ✓ Savoir compenser les pertes d'eau au niveau de la brûlure par hydratation abondante et/ou perfusion veineuse

7 – LA VICTIME A SUBI UN CHOC AU NIVEAU DE LA COLONNE VERTEBRALE (durée 40 min)

- ✓ Savoir ne pas mobiliser un blessé qui a une suspicion de traumatisme du rachis vertébrales avant de l'avoir examiné
- ✓ Signes d'une atteinte du rachis : savoir examiner le blessé : douleur spontanée ou à la palpation des vertèbres signes neurologiques
 - ✓ Rachis cervical : savoir mettre en place un collier cervical
- ✓ Rachis dorsaux lombaire : savoir déplacer la victime en respectant la rectitude de l'axe tête-cou-dos
- ✓ Atelier pratique du brancardage démonstration et simulation

8 – LA VICTIME A SUBI UNE NOYADE – LA VICTIME EST EN HYPOTHERMIE (durée 25 min)

- ✓ Savoir faire un bilan vital (cf bilan vital la victime a présenté un malaise)
- ✓ Savoir mettre en œuvre les manœuvres (ACR) le cas échéant
- ✓ Savoir apprécier une hypothermie profonde, prise de température corporelle
- ✓ Connaître les principales techniques de réchauffement selon état de conscience
- ✓ Atelier pratique et simulation

9 – LA VICTIME MANQUE DE SUCRE – HYPOGLYCEMIE SUCRE (durée 10 min)

- ✓ Savoir devant un malaise avec trouble de la conscience s'orienter vers une hypoglycémie (repas, sauté, personne connue comme diabétique, signes annonciateurs)
- ✓ Savoir apporter du sucre à la victime inconsciente
- ✓ Atelier pratique et mise en situation, démonstration glycémie capillaire

10 – DEBRIEFING ET EVALUATION (durée 1h)

Chaque stagiaire tire au sort une mise en situation étudiée pendant la formation.
Evaluation sur un cas concret et questionnaire test

Annexe : CAHIER DES CHARGES DES FORMATIONS ET CENTRES DE FORMATION MEDICALE DE COURSE AU LARGE
Partie 3 : Objectifs et contenu de la Formation Médicale Hauturière (FMH)

Références réglementaires : STCW95 A-VI/4-2 et First Aid OSR-6.05 & New Appendix N Section 6- Training

Objectifs de la formation :

Le but de cette formation reste de limiter les conséquences d'un accident médical ou traumatique à bord, en déclenchant à bon escient les secours et en appliquant à bord les gestes d'urgence et de soin nécessaires avec le recours à la télémédecine.

Le bénéficiaire doit être en mesure de faire face à un accident médical ou traumatique en pratiquant les gestes de première urgence, en alertant selon les procédures en usage le centre assistance médicale à distance, en transmettant un bilan médical et en appliquant les soins prescrits lors de la consultation radio-médicale.

Contenu de la formation :

Recyclage PSMER, niveau minimum d'entrée pour suivre la formation stage médical catégorie 0

Enseignement médical Hauturier :

- Hygiène et prévention de risques (UV-HPR),
- Soins élémentaires (UV-SE),
- Sémiologie médicale (UV-SM),
- Pathologie infectieuse (UV-PI),
- Soins infirmiers (UV-SI),
- Aide médicale en mer- consultation télé médicale.

Dans ces enseignements à chaque niveau, un soin particulier est apporté à la prise en charge des pathologies circonstancielles liée à la mer / hypothermie, noyade, mal de mer, problème du sommeil, animaux dangereux...., dotation médicale à bord, guide de soins recommandé.

La particularité de la course en solitaire sera abordée à tous les niveaux des formations pratiques, notamment : la réanimation d'un noyé, les soins à l'hypothermie, à hypoglycémie, l'importance de la protection de la victime dans l'univers océanique de la voile, l'exposition aux embruns, les pathologies rachidiennes liées aux positions de navigation de longue durée, la particularité épidémiologique de la course au large, la pratique de soins dans un univers confiné, de faible taille et en perpétuel mouvement, adaptations à la navigation en solitaire.

Durée : La totalité des modules représente 20 H de formation théorique et pratique, avec des participants informés et navigateurs expérimentés.

Validité de la formation : 5 ans

Méthodes pédagogiques :

L'enseignement repose sur diverses méthodes pédagogiques. Un ouvrage conforme aux données actuelles de la science en matière de soins médicaux de bord est remis au stagiaire lors de son inscription et sa lecture est recommandée avant le stage. L'enseignement est réalisé sur des supports projetés, agrémentés de films ou narration de situations réelles déjà vécues avec analyse réflexive. Les ateliers de pratiques procédurales, sur mini situations ou sur mannequin ponctuent la formation et permettent de vérifier les acquis.

Intervenants : Médecins formés à l'urgence sensibilisés aux contraintes de navigation

Certification

Diplôme validé FFVoile ISAF

Enregistrement des résultats sur fichier numérique adossé à la licence FFVoile (FFVGES) avec attribution d'un numéro de licence fictif pour les coureurs étrangers

Validation : Mise en situation pratique et questionnaire théorique validé si réussite > 70%

Equivalences

STCW95 A-VI 4-2,

PSEM 3 en cours de validation DAM,

Toute certification ISAF validé par une autorité nationale membre de l'ISAF en référence aux OSR 2012 pour les catégories concernées,

Equivalence PSMer pour les titulaires d'un PSC1 en cours de validité (jusqu'à échéance de la date limite de validité de 5 ans).

Programme type

Sémiologie médicale (UV-SM) : (durée 120 min)

- Théorie, bilan médical, téguments, température, douleur, EVA
- La notion de gravité dans le contexte maritime et d'isolement
- Gestes pratiques
- Prévention (gestion de la vigilance, nutrition, préparation physique, ergonomie)

Module dentaire (UV-HPR) : (durée 20 min)

- Douleur dentaire (examen, signes infectieux) (abcès, gingivite, perte obturation)
- Traumatismes dentaires (fracture de dent, fracture/luxation maxillaire)
- Gestes pratiques (mise en place d'un pansement provisoire)
- Conseils pratiques, prévention

Module OPH (UV-SM) : (durée 20 min)

- Douleur de l'œil (examen, signes infectieux)
- Traumatismes de l'œil (corps étrangers, contusions, plaies, brûlures chimiques...)
- Gestes pratiques (utilisation des collyres et pommades)
- Pansement
- Conseils pratiques, prévention (port de verres protecteurs)

Module pathologie ORL (UV-SM) : (durée 30 min)

- Epistaxis (méchage)
- Gène pour avaler (infection, corps étranger, œdème de Quincke, crico-thyroïdie)
- Troubles de l'audition (Otite, rupture tympan)
- Vertiges (origine, dangers)
- Conseils pratiques, prévention

Module pathologie cardio-respiratoire (UV-PI) : (durée 40 min)

- Douleur thoracique (évaluation, examen, origine)
- Gène thoracique (recherche une arythmie)
- Gène respiratoire (toux, dyspnée, asthme)
- Conseils pratiques, prévention

Module pathologie digestive (UV-SM) : (durée 40 min)

- Examen d'un ventre
- Intoxication alimentaire
- Douleur abdominale (évaluation, examen, origine)
- Nausées, vomissements (mal de mer, intoxications...)
- Diarrhée (infections et autres), constipation (appendicite, occlusion...)
- Conseils pratiques, prévention

Module pathologie dermatologique (UV-HPR) : (durée 30 min)

- Examen de la peau (couleur, réactions inflammatoires, comment transmettre une image ?)
- Douleurs et infections (recherche adénopathies, staphylos...)

- Démangeaisons (allergies, urticaire...)
- Conseils pratiques, prévention (hygiène en mer)

Module pathologie urinaire/gynéco (UV-SM) : (durée 30 min)

- Douleur abdominale basse (évaluation, examen, origine)
- Hernie inguinale (dangers), douleurs testiculaires
- Brûlures, urines anormales ou avec du sang, difficultés pour uriner
- Utilisation des bandelettes urinaires
- Pertes (Infection gynéco)
- Retard de règles, ménorragies (le risque majeur de la GEU)
- Conseils pratiques, prévention

Modules pathologie rachis (UV-SM) : (durée 20 min)

- Douleurs du rachis cervical et irradiations (torticolis)
- Douleur du rachis dorsal et irradiations
- Douleurs du rachis lombaire et irradiations (lumbago, sciatiques)
- Conseils pratiques, prévention

Module psycho (UV-SM) : (durée 20 min)

- Gestion d'une difficulté relationnelle en équipage
- Gestion d'une agitation, d'une angoisse, d'une dépression
- Conseils pratiques, prévention

Module traumatologie (UV) : (durée 240 min)

- Théorie, asepsie
- Plaie, parage, pansements, hématome sous-unguéal
- Suture par agrafes, colle ou strip
- Fractures, luxations, entorses
- Immobilisations selon le membre, attelles, résine, strapping, collier cervical

Module gestes techniques (UV-SI) : (durée 60 min)

- Injections SC, IM, IV, perfusion
- Utilisations DAE

module dotations pharmacie : (durée 150 min) 150'

- Analyse du contenu

- Gérer la dotation
- Utiliser le guide médical

Module téléconsultation dans un contexte d'urgence (UV-AMMCT) : (durée 120 min)

- Chaîne des secours en mer
- Assistante médicale

Dans un contexte d'urgence :

- CCMM, MRCC
- CROSS, SAR
- Evacuation sanitaire

Hors contexte d'urgence :

- Secours médicaux en mer
- Procédures d'aide Médicale en mer
- Procédures de téléconsultations
- Préparation d'une évacuation sanitaire
- Assistance Médicale en course
- Conventions internationales

Ateliers et évaluation : (durée 240 min)

Matériels nécessaires

PSCMer :

- Mannequins d'enseignement des techniques de compressions thoraciques et de ventilation (1 mannequin pour 2 personnes)
- Défibrillateur semi automatique d'entraînement
- Mannequin d'enseignement des techniques de désobstruction des voies aériennes
- Matériel de simulation pour crico-trhoidie

UV médicale :

- Boite ou sacs de matériel médical embarqué (cf. dotation avis de course)

- Matériel protection, déplacement, mise en condition
- Matériel de contention et d'immobilisations (fractures, entorses, luxations)
- Matériel de prise en charge des brûlures
- Matériel de prise en charge des hémorragies
- Matériel pour prise en charge des plaies
- Matériel pour la réalisation des divers types de sutures (agrafes, colle, stéri-strips)

Matériels diagnostics et soins :

- Matériel de désinfection
- Pansements divers et spécifiques milieux marins
- Bandelettes urinaires
- Kit dentaire

Matériels pour injections :

- Intramusculaires, sous cutanées
- Intraveineuses, cathlons

Pharmacie de bord :

- Boîte ou sac de produits pharmaceutiques (ensemble des médicaments de la dotation (cf. avis de course)

Matériel didactique :

- Guides médicaux
- Support écrit ou informatique de formation
- Vidéoprojecteur
- Ordinateur portable
- Paperboard